



Les pratiques entre les cabinets et les laboratoires d'analyses seront contrôlées à partir d'avril 2020

# Accord entre l'Etat et les médecins



Rebecca Ruiz donnait hier sa première conférence de presse comme ministre de la Santé. Keystone

« RAPHAËL BESSON

**Santé** » Alors que les relations entre médecins et laboratoires d'analyses sont parfois suspectées d'être trop étroites, le canton et la Société vaudoise de médecine (SVM) ont décidé d'instaurer la transparence et le contrôle.

Pour sa première conférence de presse comme cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Rebecca Ruiz a voulu marquer le coup. A ses côtés se trouvait en effet Philippe Eggimann, président de la Société vaudoise de médecine (SVM), «un partenaire essentiel».

## Bonnes pratiques

Il y a peu pourtant, la question notamment du salaire des médecins a fâché les différents partenaires, dont le prédécesseur de Rebecca Ruiz à la tête de la Santé vaudoise, Pierre-Yves Maillard. Le ton a manifestement changé.

Pour l'heure, un accord est conclu sur une question très concrète: les bonnes pratiques entre les médecins et les laboratoires d'analyses médicales. En clair, les éventuels rabais qu'un laboratoire consentirait à un médecin afin que celui-ci utilise ses services, seront interdits s'il n'y a pas de répercussion immédiate sur l'ensemble de la fac-



ture à la charge du patient.

Cette volonté de transparence trouve son origine à Genève en avril 2018 lorsque le Département de la santé a découvert des «incitatifs» financiers contraires à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) dans des contrats. Comme le laboratoire en cause travaillait aussi sur Vaud, les autorités ont décidé de s'activer.

Elles ont envoyé en mars dernier deux courriers aux 25 laboratoires actifs sur sol vaudois. Ils doivent s'engager sur l'honneur à exclure de telles pratiques. Le mouvement de reprise en main se parachève donc aujourd'hui avec l'accord conclu entre le DSAS et la SVM.

## «Nous n'allons pas lancer une chasse aux sorcières»

Marie-Christine Grouzmann

«Nous n'allons pas lancer une chasse aux sorcières, notre action n'est pas rétroactive», précise la pharmacienne cantonale Marie-Christine Grouzmann. Les contrôles débiteront en avril 2020 à l'issue du

délaï de mise en conformité. Des sanctions pourront être prises, allant de l'avertissement jusqu'à la suspension de l'autorisation de pratiquer, voire la dénonciation pénale.

### Transparence exigée

Les frais des analyses médicales pour l'assurance obligatoire se montent dans le canton de Vaud à 4,4% (près de 155 millions de francs) de l'ensemble des coûts. Même si ce n'est pas énorme, c'est emblématique: la transparence doit régner.

Rebecca Ruiz insiste: les analyses doivent être réalisées dans l'intérêt de la santé du patient et l'argent doit être dépensé de manière «rationnelle et transparente». Santé Suisse estime que les rétrocessions se montent pour la Suisse à 10 millions de francs.

Un rabais ne sera admissible qu'en cas de «répercussion» à bon escient, ont souligné les différents intervenants. Fini les pratiques qui consistaient pour un laboratoire par exemple à payer une partie du loyer ou certains salaires: le temps des commissions ou rétrocessions opaques a vécu.

Les médecins membres de la SVM et les 25 laboratoires d'analyses médicales vaudois viennent d'être informés des nouvelles dispositions. «Et des

premiers retours sont déjà arrivés de la part de praticiens. Ils nous remercient», assure Philippe Eggimann, car cela tire au clair la situation et évite la suspicion.

### «Partenariat» crucial

La conseillère d'Etat Rebecca Ruiz insiste sur le travail de collaboration entre son département et la SVM. Cette dernière est «un partenaire incontournable pour mon département, car j'ai la conviction que la mise en place d'une politique de santé publique nécessite de s'appuyer sur des médecins qui soient promoteurs d'une médecine humaniste et qui soient garants du respect de la déontologie. L'accord d'aujourd'hui est un exemple tout à fait marquant de ce partenariat».

Une nouvelle ère débiterait donc entre le DSAS et la SVM? A cette question, la conseillère d'Etat a répondu clairement: «Il est crucial que le dialogue existe et que l'on ait une approche pragmatique qui est au final win-win pour tout le monde.»

Philippe Eggimann est pour ainsi dire à l'unisson: «c'est un magnifique exemple» qui montre une volonté commune. Le dispositif de surveillance pourrait se généraliser à toute la Suisse romande. »